

**Ecole élémentaire Anatole France**  
**Année 2017-2018**  
Première conseil d'école – jeudi 9 novembre 2017

### Personnes présentes

#### Ecole

Directeur : Mr Garcia

Enseignants : Mmes Szymoniak, Derouin, Millet, Mme Humblot, Plamond, Kobak, Pardo Samson, Haitaian, Grossin, Mangin, Monville, Spera, Ottaviani, Houyvet Desit, Laurent

Mr Perrotin

Excusés : Mr Aduayon, Mme Allain

#### Mairie

Mme Levavasseur (Adjointe au Maire à l'enfance)

#### Parents d'élèves

CAAPE : Yannick Viossat, Luce Fouquet, Anne Tallon, Carine Fiorina, Régine Régat, Sylvain Caussé, Fouad Lyamani

FCPE : Solène Grimault, Mathieu Baugé, Céline Coatantiec, Amélie Leblond, Bénédicte Foubert, Nicolas Tardieu

#### Périscolaire

Excusée : Mme Dumas

### Effectifs

Depuis la rentrée il y a eu 3 départs et 4 arrivées, une cinquième prochainement en CM1.

Actuellement les effectifs sont de 406 enfants pour 15 classes, soit 27,07 de moyenne par classe (légèrement inférieure à l'année dernière) :

CP	85
CE1	84
CE2	74
CM1	82
CM2	81

Pour l'instant les projections de l'année prochaine donnent des chiffres sensiblement similaires (410), donc si les effectifs de CP se confirment, une classe à double niveau, CP/CM1, pourrait être ouvert (car le CM1 sera le niveau le moins chargé comme l'est cette année le CE2).

### Finances

La mairie octroie un budget à l'école de l'ordre de 30 000€ (71€ par enfant). Le reliquat est connu au mois d'octobre, avant la clôture de l'exercice budgétaire mais le bilan n'est pas transmis en fin d'année.

La COOP de l'école a reçu l'année dernière 26 210,77€ dont 8 100€ de participation des familles et 11 997,20€ des ventes (photos, calendriers...).

L'année se solde par un excédent de 273,10€.

La fête de l'école a été bénéficiaire de 624,63€.

Reste en fin d'année un solde de 9 254,96€, soit un peu plus de 22 euros par enfant.

### Règlement intérieur

Pas de modification.

Pour rappel, les jeux et les cartes (type Pokemon) restent interdites. Les billes ou élastiques sont autorisés.

## Périscolaire

Points abordés en l'absence de représentant du périscolaire et de la mairie (Mme Levasseur nous ayant rejoint vers la fin du Conseil d'Ecole)

- Remarque d'un parent d'élève : 1h d'étude c'est peut-être trop dans certains cas, il faudrait réfléchir s'il est possible de moduler (par exemple 30 minutes d'étude, 30 minutes de jeux calmes dans une autre salle).
- Cantine :  
les élèves de CM2 mangent tard et en dernier, c'est compliqué pour eux : une alternance pourrait être étudiée avec un roulement pour que ce soit les CM1 voire les CE2 qui terminent parfois le service à la place des CM2.  
plusieurs enfants de CM2 signalent qu'un animateur en particulier, met souvent à l'écart des CM2 pour le repas (côté Iris) et d'une manière jugée trop sévère. Les enseignants vont essayer d'en discuter avec les enfants en classe pour évaluer la situation et recueillir la parole des enfants  
un problème d'hygiène signalé : en fin de service les carafes d'eau sont très sales car utilisées par les précédents enfants.
- Harcèlement ou agression sur le temps périscolaire : les parents concernés quand cela se produit doivent contacter la référente périscolaire Séverine Dumas, mais il est recommandé qu'ils alertent aussi l'équipe enseignante et le directeur car il est probable que l'enfant victime puisse l'être également sur le temps scolaire.

Points abordés en présence de Mme Levasseur

- Certains animateurs fument lorsqu'ils accompagnent des enfants à l'extérieur, au stade par exemple : les parents souhaiteraient que cela ne soit plus le cas.

## Travaux de rénovation de l'école

Suite à la réunion de présentation du 19 octobre dernier, 2 pistes sont toujours envisagées lors des travaux d'Anatole France :

- Déménager tout l'élémentaire sur Viroflay, pendant 1 an et demi, près de la maison forestière de Viroflay (64 rue de Jouy), mais peu probable compte tenu des autorisations à obtenir,
- Commencer les travaux par la maternelle et l'année suivante, déménager Anatole France dans le bâtiment des Iris, complété par des préfabriqués dans la cour.

Mme Levasseur précise que la décision n'a pas encore été prise mais qu'elle le sera avant la fin de l'année 2017. Car les travaux doivent commencer à l'été 2018.

## Rythmes scolaires

Suite au décret autorisant la dérogation de la semaine de 4,5 jours et après une réunion des directeurs, une autre regroupant les représentants des parents, des enseignants et du périscolaire, suivies de 2 réunions d'un comité technique réunissant Mairie, Directeurs d'écoles, Périscolaire et Parents d'élèves, Les comptes rendus des 3 dernières réunions ont été envoyés pour une diffusion auprès des parents, des enseignants et du périscolaire.

Suite à ces réunions de consultation, la mairie a diffusé un sondage auprès des parents d'élèves pour connaître leur préférence pour l'organisation du temps scolaire pour la prochaine rentrée de Septembre 2018.

1 seule réponse possible :

- Semaine de 4,5 jours avec école le mercredi matin** (rythme actuel)  
*Avec le maintien des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)*
- Semaine de 4,5 jours avec école le samedi matin, et pas d'école le mercredi toute la journée**  
*Avec le maintien des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)*
- Semaine de 4 jours** (lundi, mardi, jeudi, vendredi, fin de l'école à 16h30)  
*Avec l'arrêt du maintien des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en semaine*  
*Avec l'intégration d'activités d'éveil et de découverte au sein de l'accueil périscolaire du mercredi)*

Les associations de parents d'élèves font remarquer que bien qu'ayant participé au comité technique, toutes leurs remarques sur le document du sondage n'ont pas été prises en compte avant la diffusion de ce dernier.

Le directeur rappelle qu'une des associations (la FCPE) a diffusé dans les écoles un document argumentant pour le maintien de la semaine de 4.5 jours.

Les positions des membres du conseil d'école étant différentes, Mr Garcia, en tant que président du conseil d'école, soumet au vote (à bulletins secrets) du conseil d'école les 3 propositions du sondage.

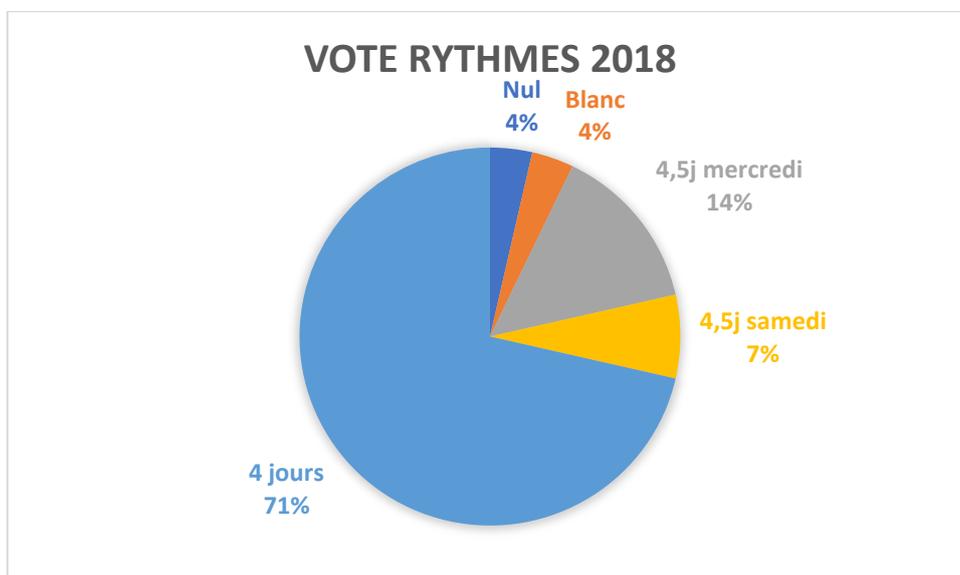
Les associations de parents d'élèves auraient préféré qu'une restitution des travaux du comité technique et qu'un débat constructif puissent avoir lieu, plutôt qu'un simple vote.

Le directeur rappelle que les débats ont eu lieu lors des réunions et comités (en présence des parents élus invités) et que les comptes rendus ont été diffusés.

Les parents proposent par ailleurs une deuxième consultation du conseil avec un niveau d'évaluation dans les réponses qui est acceptée par le directeur.

#### Résultats des Votes (2 enseignants étaient parti, Mme Levasseur n'a pas pris part au vote)

Votants	28
Nul	1
Blanc	1
4,5j mercredi	4
4,5j samedi	2
4 jours	20



Le conseil d'école valide donc à la majorité (71%) le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018.

La consultation proposée par les parents des parents d'élèves permet de donner pour chaque choix une appréciation (de Très bien à Très mauvais). On compte 27 votes exprimés et valables. Les résultats sont les suivants :

	Très bien	Bien	Passable	Mauvais	Très mauvais
4,5 j. avec mercredi	4	4	3	<b>5</b>	<b>11</b>
4,5 j. avec samedi	3	6	2	<b>1</b>	<b>15</b>
Semaine de 4j.	<b>14</b>	<b>5</b>	2	2	4

Ce vote fait apparaître une grande polarisation des avis (63% d'appréciations extrêmes : Très bien ou Très mauvais) et un grand nombre d'appréciations favorables à la semaine de 4 jours et un autre défavorables à celle de 4,5 jours (avec mercredi ou samedi) .

La délibération suivante sera inscrite au procès-verbal du conseil d'école pour transmission à Mme. L'IA-DASEN sous couvert de l'IEN :

« Le conseil de l'école Anatole France, réuni le jeudi 9 novembre 2017, demande, conformément au décret 2017-2018 sur les rythmes scolaires, un changement de l'organisation de la semaine scolaire. Après consultation des membres et un vote, le conseil d'école demande le retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi, fin de l'école à 16h30). »

#### Vie de l'école

Différentes solutions existent pour prendre en compte les enfants avec particularités :

- PAI pour les pathologies chroniques, les intolérances alimentaires et allergies,
- PPS pour les situations de handicap,
- PAP pour des adaptations et aménagements en cas des troubles des apprentissages,
- PPRE en cas de maîtrise insuffisante de certaines connaissances et compétences.

#### Classes extérieures

Le prestataire OVAL ayant remporté l'appel d'offre, les classes extérieures sont reconduites pour les CM1, du 11 au 15 juin. Anatole France et Paul Bert partent en même temps. Ferdinand Buisson sur une autre semaine. La destination est, comme l'année précédente, l'abbaye de Saint Maur, près d'Angers, sur le thème des Châteaux de la Loire. L'appel d'offre étant valable pour trois ans, cette formule devrait être reconduite les deux prochaines années.

#### Piscine de Sèvres

Plutôt un bon retour des enseignants sur l'encadrement, mais retour des enfants plus problématique car les garçons et les filles partagent le même vestiaire avec 2 parties délimitées uniquement par des casiers empilés. Plusieurs enfants sont gênés. L'équipe enseignante ainsi que Mme Levasseur vont contacter la directrice de la piscine pour voir les solutions possibles.

#### Conseil école/collège

Comme les années précédentes, plusieurs réunions auront lieu pour assurer une continuité lors du passage CM2 vers 6<sup>ème</sup>, notamment les progressions, la réalisation de fiches-outils, la pédagogie en élémentaire et au collège. La première réunion s'est tenue le lundi 16 octobre 2017.

### Projet et spectacles

Projet musical avec une intervenante du conservatoire avec les CE2 (spectacle en fin d'année)

Projet CM2 avec la MJC autour des musiques actuelles

Ecrans Chavillois : toujours autant de succès auprès des enfants notamment grâce à la qualité de l'intervenant en classe.

A confirmer un projet théâtre pour le CM2A, La malle du poilu, dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18, avec l'association Le Souvenir Français et la ville, sur le thème de la Grande Guerre.

La compagnie la passerelle avec Mathias Sandorf de Jules Vernes, le jeudi 14 décembre 2017.

Les CP/CE1 vont voir un spectacle de contes tziganes à l'Atrium, le 5 mars 2018

Les CM1/CM2 une pièce de théâtre en anglais, Little red riding hood, le 7 mars 2018

La fête de l'école sera reconduite selon le même format, la deuxième quinzaine de juin (date à fixer). Il est proposé de faire en même temps la fête du livre qui malgré le succès obtenu n'avait pas satisfait (tous) les parents l'année dernière, l'application du plan Vigipirate compliquant l'accès les parents dans l'école et donc d'échanger avec les enfants sur les livres proposés.

### Divers

Une commission de sécurité interviendra le 15 janvier pour Anatole France.

L'équipe enseignante fait remarquer à Mme Levasseur qu'elle est mécontente du prestataire de fournitures avec lequel la Mairie a contracté : délais longs, beaucoup de rupture de stock, livraisons souvent partielles... Mme Levasseur est au courant de ces problèmes et des actions avec pénalités sont déjà engagées auprès de la société impliquée.